

	TRAITEMENT	ARCHIVAGE COURANT	ARCHIVAGE INTERMEDIAIRE		
POLICE MUNICIPALE	Gestion des manifestations		Durée de la gestion de la manifestation	5 ans moins la durée d'archivage courant	
	Gestion du registre d'armement		3 ans	5 ans moins la durée d'archivage courant	
	Gestion des accès aux salles	Gestion des habilitation et attribution des badges		Durée de la relation contractuelle avec l'agent	5 ans à compter du départ de l'agent
		Traçabilité des accès		1 an	N/A
	Gestion des accès des visiteurs		3 ans maximum à compter de leur inscription au registre	3 ans moins la durée d'archivage courant	
	Gestion des infractions	Infractions routières et données ayant pour objet le suivi des amendes forfaitaires		45 jours à compter de la réception de la contravention	Durée de prescription légale ou durée nécessaire pour répondre à une obligation légale (comptable, sociales, ou fiscales par exemple)
		Infractions pénales		3 ans maximum à compter de l'enregistrement	Durée de prescription légale pour les enregistrements les besoins d'une procédure judiciaire
	Main courante		3 ans à compter de l'enregistrement	Durée de prescription légale pour les besoins d'une procédure judiciaire	
	Fourrière	Fiche de déplacement		Jusqu'au retrait du véhicule par son propriétaire et paiement de l'amende	1 an à compter de la mise en fourrière moins la durée d'archivage courant
		Registre		Jusqu'à la fin du registre s'il s'agit d'un support papier ; ou, s'il s'agit d'un support numérique, jusqu'au retrait du véhicule par son propriétaire et paiement de l'amende	3 ans à compter de la mise en fourrière moins la durée d'archivage courant
		En cas de procédure judiciaire		Le temps de la procédure	3 ans après la clôture de la procédure judiciaire
	Gestion de la verbalisation et vidéo verbalisation	YPOK		Suppression immédiate après export sur Milestone	N/A
		Milestone		3 ans	Durée de prescription légale uniquement pour les enregistrements extraits pour les besoins d'une procédure pénale
		Transmission des images au procureur via Gmail		3 ans maximum, de la même manière que la durée de conservation sur l'outil	N/A
	Gestion des objets trouvés	Municipal		1 an à compter de la date de l'enregistrement de l'objet	3 ans moins la durée d'archivage courant
	Gestion du dispositif tranquillité vacances			Durée du dispositif	2 ans moins la durée d'archivage courant
	Gestion du dispositif caméra piéton			1 mois	N/A
		En cas de procédure judiciaire		Le temps de la procédure	3 ans après la clôture de la procédure judiciaire
	Gestion de la vidéoprotection	Enregistrements des images (Milestone)		20 jours	Durée de prescription légale uniquement pour les enregistrements extraits pour les besoins d'une procédure pénale
		Registre des demandes d'accès		[à déterminer selon les besoins et pratiques de la commune]	1 an moins la durée d'archivage courant
	Gestion de la vidéosurveillance	Enregistrements des images		7 jours	Durée de prescription légale uniquement pour les enregistrements extraits pour les besoins d'une procédure pénale
	Gestion des chiens dangereux	Dossier d'identification du chien		Pendant toute la durée de vie du chien ou jusqu'à ce qu'il quitte la commune	15 ans moins la durée d'archivage courant
		Registre des animaux/chiens dangereux			
		Déclaration de morsures			10 ans moins la durée d'archivage courant
	Gestion du courrier entrant			Jusqu'à la clôture du registre du courrier	10 ans à compter de la clôture du registre
	Gestion des travaux d'intérêt général			1 an	N/A
	Gestion des cas de harcèlement scolaire			Le temps de la prise en charge de la personne concernée	3 ans
	Gestion des incidents entre locataires et bailleurs sociaux			Le temps de la gestion de l'incident	3 ans
Gestion de la prise en charge des conjoints battus			Le temps de la prise en charge de la personne concernée	3 ans	
Gestion des contrôles d'hygiène et de sécurité dans les commerces			3 ans	5 ans moins la durée d'archivage courant	
Attribution des bicycodes			Pendant la durée d'utilisation du cycle	N/A	